

ASSOCIATION "LES AMIS DE BERDINE"

6 rue du coteau

13770 Venelles

Tel 04 42 54 72 31

e-mail : amisdeberdine@orange.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 30 JANVIER 2010

Le président remercie la communauté paroissiale et le Père Thierry Galay curé de Venelles, qui mettent cette salle à notre disposition. Il remercie les personnes présentes et ceux qui ont adressé leur pouvoir. Il accueille les membres présents et la délégation de berdinois qui ont fait le déplacement, conduits par Jean Michel : Hervé, Didier, Dominique, Michaël, Pascal et Pascal, Philippe et Siegfried. Il demande à l'assemblée d'avoir une pensée particulière pour Denise Batal, notre trésorière, qui a été récemment hospitalisée.

Le quorum étant atteint par l'addition des présents (23) et des pouvoirs (39), le président passe à l'ordre du jour et présente le compte rendu d'activité.

RAPPORT MORAL

Collecte de vêtements, chaussures, vaisselle, etc...

Le président remercie chaleureusement Madame et Monsieur Bodson, qui entreposent ce qui leur est confié, en attendant le passage du camion de livraison de bois. On peut également prendre contact directement avec l'association.

Vente de produits de la communauté.

Il s'agit essentiellement de bois de chauffage et depuis 7 ans à Venelles le vendredi matin, d'avril à octobre, de vente de fromages de chèvre, pain, brioches et légumes. Berdine bénéficie du label A.B. (agriculture biologique) pour la production et la vente de ses légumes. Les commandes de bois sont à passer directement sur le téléphone cellulaire de Berdine (06 14 31 33 20), par téléphone au secrétariat (04 90 75 13 08), par fax (04 90 75 64 06) ou à l'adresse électronique bergeriedeberdine@orange.fr. Notre association reste au service des clients pour résoudre d'éventuels problèmes.

Communication

Grâce à la compétence et la bonne volonté de Daniel Daix, l'association a créé et gère le site de Berdine pour faire connaître la communauté, son fonctionnement, ses activités et les conditions d'accueil (berdine.free.fr).

Relation avec la communauté de Berdine.

Nous avons organisé à nouveau au mois de juin le traditionnel pique-nique des venellois à Berdine. Nous avons pu assister à un spectacle offert par la troupe des berdinois, aidée par l'acteur Jean Louis Trintignant. A l'occasion de la fête annuelle de Berdine, qui a lieu le 4 octobre, jour de la St François d'Assise, de nombreux venellois ont fait cette année encore le déplacement à Berdine pour partager avec la communauté un moment d'amitié. Ils ont eu l'occasion d'assister à l'inauguration des nouveaux hangars qui abritent un atelier de mécanique, d'électricité, et de ferronnerie, pour lesquels notre association avait sollicité en son temps une subvention à la municipalité de Venelles.

Aide directe à Berdine.

L'association a pris en charge l'abonnement de Berdine à un quotidien, et offre aux Berdinois des cadeaux utiles (essentiellement des vêtements) au moment de Noël ainsi qu'une amélioration de l'ordinaire des fêtes de fin d'année, fruits et friandises. Un appui technique a été apporté par des membres de notre association pour la comptabilité (Jean Claude Mercadal), l'informatique (Daniel Daix), le maraîchage (Claude Fady),

Le forage prévu, exécuté avec succès au mois de septembre, est prometteur d'un débit de l'ordre de 4 m³/heure, ce qui est suffisant pour les besoins actuels. Grâce à la subvention de la municipalité de Venelles, nous participons au financement de l'équipement du nouveau forage (pompe immergée, télécommande, conduite d'amenée d'eau...).

Nous avons organisé à Venelles au mois de mai, un concert au profit de Berdine, avec le groupe « Gospelmentvôtre », grâce auquel nous avons versé la somme de 561 € à la communauté. Le 20 décembre, la Chorale Velenna Canta donnait un concert à Venelles au profit de Berdine, qui a rapporté la somme de 1100 €.

Collecte de la Banque Alimentaire des Bouches du Rhône.

Nous continuons à participer à la collecte annuelle de produits alimentaires, toujours fort bien organisée par José Soto. Elle a eu lieu cette année pendant deux journées complètes, les 28 et 29 novembre, dans les quatre super marchés de la commune. Nous avons bénéficié de l'aide directe de la municipalité, qui met 1 véhicule utilitaire à notre disposition. Le tonnage acheminé à Marseille a dépassé cette année le chiffre de 10 000 kg. Ce très bon résultat a été obtenu grâce à la générosité des clients de ces magasins, au dévouement de tous les bénévoles et au renfort efficace de l'équipe de berdinois.

Téléthon 2009

N'ayant pas pu participer directement au Téléthon par la vente de brioches de Berdine, comme les années précédentes, nous avons versé un chèque de 100 € aux organisateurs de cette manifestation.

COMPTE RENDU FINANCIER

Voir le tableau ci-joint.

Le président remercie chaleureusement les adhérents dont beaucoup arrondissent très généreusement leur participation à notre budget, qui, rappelons-le, est entièrement consacré à l'aide à Berdine. Suite à une remarque concernant l'abonnement de Berdine au journal « La Croix », il a bien été vérifié que le montant annuel de cet abonnement est de 336 €, ce qui est logique pour un journal quotidien.

Renouvellement du conseil d'administration

Le Conseil compte 8 membres renouvelables par moitié tous les 2 ans. Claude Fady, Guy Ribes et Norbert Simon, sortants, se représentent. Ces 3 membres sont réélus à l'unanimité. Denise Batal, trésorière de l'association, ne souhaite pas se représenter. Un grand merci à elle pour le travail accompli depuis 1997. Deux adhérents se proposent aux suffrages : Jean Claude Dujardin et Jean Claude Mercadal. Ils sont élus à l'unanimité.

Cotisation 2010

Le président propose de maintenir la cotisation au même taux que les années précédentes, **soit 31€ par adhérent**, étant entendu qu'il s'agit d'un minimum et que les adhérents peuvent augmenter cette somme autant qu'ils le souhaitent, sachant qu'ils peuvent déduire les sommes versées de leur impôt sur le revenu. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les adhérents peuvent donc dès maintenant adresser leur cotisation à l'association. Cela évitera les frais de relance – MERCI

Le compte rendu d'activité et le compte rendu financier sont approuvés à l'unanimité.

A la suite de la réunion, le président donne la parole aux berdinois.

Chacun prend la parole pour expliquer ses activités. Nous apprenons ainsi que le cuisinier (Pascal) est très content de faire à manger pour 75 à 80 personnes tous les jours. Tous ceux qui ont partagé le repas des berdinois peuvent attester de la qualité des repas.

Les travailleurs de la coupe (Pascal, Michaël) se sont repliés sur un chantier accessible dans le Lubéron, la coupe de la Roche Giron étant encore sous la neige. Sur le bûcher, une scieuse-fendeuse de grande capacité a été installée, ce qui facilite grandement le travail et permet d'offrir aux acheteurs de bois de chauffage des bûches de taille beaucoup mieux calibrées et régulières. Cette machine remplace le vieux matériel de coupe et de refente, qui de toute manière devait être renouvelé et diminue considérablement la manipulation des bûches. Trois véhicules sont affectés aux livraisons de bois, qui augmentent chaque année, ce qui prouve que la qualité du bois et du service rendu (rangement des bûches), satisfait la clientèle.

A la suite du départ de Marco chef de l'équipe maraîchage, Siegfried a accepté de prendre en charge cette délicate responsabilité.

Jean Michel évoque le projet d'agrandissement de l'hébergement. Le permis de construire a été accepté et les travaux devraient commencer en avril 2010.

Enfin, Hervé, poète à ses heures, nous a lu une ode à Venelles de sa composition :

*Merci pour ce que tu fais pour nous, VENELLES
Ton œuvre n'est pas VAINÉ-ELLE
Et notre vie a de la VEINE, ELLE est belle
Alors VENELLES, je t'aime*

La soirée s'est achevée par le traditionnel repas en commun, en partageant recettes venelloises et berdinoises, dans la chaleur de la convivialité, de la bonne humeur (merci Jean Michel !) et de l'amitié.



IMPORTANT Pour des raisons d'économie, nous proposons à ceux qui le souhaitent d'adresser les documents (convocations, comptes-rendus, informations diverses) par courrier électronique. Pour cela, nous avons besoin de votre adresse e-mail, que vous pouvez nous communiquer à l'adresse amisdeberdine@orange.fr. Il est bien entendu que nous n'utiliserons vos adresses que pour les documents concernant notre association